

En juin dernier, nous vous donnions la parole afin de connaître votre ressenti sur notre le futur site grenoblois et ainsi défendre au mieux vos intérêts.

Le questionnaire que nous vous avons proposé à obtenu un nombre important de réponses (127 très exactement) et nous vous remercions pour votre participation et pour la qualité de vos commentaires.

Nous vous invitons à consulter le rapport détaillé sur le site <http://www.sudag2r.org> . Pour vous mettre l'eau à la bouche, en voici une synthèse.

#### Descriptif mode de transport :

Vous êtes plus de 90 % à prendre votre véhicule personnel systématiquement ou ponctuellement pour vous rendre sur le site et donc à utiliser le parking voiture. Seuls 8.5 % d'entre vous pratique le covoiturage. Vous êtes aussi 8,5 % à utiliser la moto et à peu près autant à venir en vélo.

#### Restauration :

Vous êtes 82 % à désirer un restaurant d'entreprise. Si 64 % des salariés ayant répondu le voit comme un mode de restauration exclusif, un tiers souhaiterait pouvoir compter sur un mode alternatif.

#### Aménagements des bureaux :

Pas de surprise, vous êtes près de 88 % à rejeter le travail en plateau de 8 à 10 personnes en grande majorité à cause du bruit et de la difficulté à se concentrer. Vous êtes tout de même 8 % à y trouver des avantages, si certains aménagements sont apportés. Vous nous avez, au passage, donné des arguments très intéressants que ce soit en positif ou en négatif et nous ne manquerons pas de les utiliser.

#### Pour ou contre l'emplacement du nouveau site ?

Votre ressenti sur le projet montre que près de 60 % des salariés ayant répondu au questionnaire sont satisfaits du choix de la DIMEX, principalement pour la bonne et simple raison que ce déménagement ne changera que peu vos habitudes. 27,5 % sont mécontents alors que 13,5 % n'ont pas d'avis sur la question. Là encore, le détail des raisons que vous nous avez transmis est très enrichissant. Si le motif principal de déception est de conserver l'environnement actuel, d'autres sont au contraire fiers que leur entreprise joue son rôle social en participant à la réhabilitation d'un quartier difficile.

#### En conclusion :

Vous êtes majoritairement satisfaits du choix de la direction. Pour autant des points de vigilance devront être défendus. Une des principales ombres au tableau étant le nombre de place de parking. A l'échelle du site, ce sont près de 270 véhicules à stationner aux « jours de pointe » alors que le projet prévoit 127 places. Peut être que la direction attribuera gracieusement une smart à chaque collaborateur .... ?

Autre ombre, l'agencement des bureaux en plateau. Même si la DIMEX a confirmé la non réduction des surfaces, nous serons attentifs à l'utilisation des mètres carrés et aux échanges avec les services sur la configuration souhaitée.

Nous avons bien noté aussi votre besoin de conserver un restaurant d'entreprise sur le nouveau site ainsi qu'un local permettant aux salariés d'apporter leur « gamelle ».

Nous serons particulièrement vigilants sur tous ces sujets et reviendrons vers vous dès que le projet sera plus avancé. Le lieu de travail fait partie de notre qualité de vie et nous serons là pour que vous soyez entendus.

#### Info de dernière minute (CE Plénier du 18/09/2103) :

De la bouche même de Mr CAMILLI, directeur de l'immobilier d'exploitation, le permis de construire a été déposé et approuvé, pour une durée de travaux prévue de 18 mois. Le bail est signé et le déménagement est prévu entre juin et septembre 2015. La surface totale dépassera celle utilisée actuellement. A suivre...